

La Salvetat-sur-Agout

Un concours de dessins de manga à la bibliothèque



Robin Maury expose ses mangas à la bibliothèque

Sandrine, la bibliothécaire, organise un concours de dessin sur le thème des héros de manga. Ce concours est ouvert aux enfants répartis dans deux catégories : à partir de 9 ans et les 11-13ans. Le dessin devra être proposé sur feuille A4 en portrait ou paysage. Toutes techniques confondues sont autorisées (feutres, gouaches, crayons...) ; un dessin par enfant. Au dos du dessin, il faut inscrire son prénom et nom, âge, adresse postale,

mail des parents et numéros de téléphone. Le dessin sera déposé en mairie ou à la bibliothèque. Le jury composé de quatre personnes de la municipalité désignera les gagnants. Seront désignés quatre lauréats soit deux par tranche d'âge et recevront une série de mangas correspondant à leur âge. Les dessins seront ensuite exposés à la bibliothèque.

> Clôture du concours le 25 mars.
 ► Correspondant Midi Libre : 04 67 97 60 46

Rieussec

Le centenaire de Marie-Thérèse Perrin fêté



Quatre générations se trouvent réunies.

Marie-Thérèse Perrin, plus connue à Rieussec sous le nom de Thérèse, est née le 13 février 1923 dans la famille Francés. Elle est la troisième enfant de la famille. Très tôt, quand elle a eu 16 ans, elle se retrouve orpheline de mère. Il va donc falloir qu'elle s'investisse dans les tâches ménagères et la cuisine. En 1947, elle épouse Daniel Perrin qui crée une entreprise d'installation électrique. Thérèse s'est investie toute sa vie auprès de sa famille et a vécu dans son village natal

homnis une période de 11 ans pendant laquelle sa famille a résidé à Saint-Pons. En 2022, elle a eu le bonheur de devenir arrière-grand-mère. Thérèse est restée chez elle jusqu'en avril de cette année-là quand une mauvaise chute l'a privée de sa mobilité. Cela a nécessité une prise en charge spécialisée et son placement à l'Ehpad de Saint-Pons. Lundi 13 février, sa famille s'est réunie auprès d'elle pour lui souhaiter un bon anniversaire.

► Correspondant Midi Libre : 06 66 68 01 33.

EN BREF

Bédarieux

CINÉMA. Mercredi 15 février, 14 h : Ant-man et la guêpe Quantumania ; Astérix et Obélix ; Pattie et la colère de Poséidon. 16 h 15 : L'astronaute ; Le grand cirque. 16 h 30 : Juste ciel !. 18 h 15 : Juste ciel !. 18 h 30 : Alibi.com 2. 18 h 45 : Tant que le soleil frappe. 20 h 15 : Tar (VOST). 20 h 30 : Ant-man et la guêpe Quantumania. 20 h 40 : Marlowe.

Berlou

TRI. L'ambassadrice du tri auprès de la communauté des communes tiendra une réunion d'information sur l'utilisation des composteurs privés et communaux, **vendredi 17 février** à 18 h dans la salle polyvalente.

Cessenon-sur-Orb

PÊCHE. Ce **samedi 18 février** à 18 h a lieu l'assemblée générale de l'association de pêche à 18 h à la salle Occitane (avenue du Pont). Elle sera suivie d'un apéritif.

Prémian

SOUVENIR FRANÇAIS. Le Souvenir Français sous l'égide de Marie-José Barthès tiendra son assemblée générale **samedi 18 février** à 16 heures à la salle polyvalente.

La Tour-sur-Orb

Des usagers mécontents face aux fréquentes coupures d'électricité

Après la parution dans ces mêmes colonnes d'un article sur des coupures d'électricité récurrentes dans les hameaux des communes de Dio-et-Valquières et La Tour-sur-Orb il a été décidé à la demande des maires concernés qu'une mise au point serait faite en présence de Thierry Capo, directeur territorial d'Enedis, et Christian Garach, correspondant de la société auprès des communes.

En préambule d'une entrevue qui devait avoir lieu en mairie, les deux représentants étaient attendus, sur la place devant la mairie, par plus de 30 personnes directement affectées par ces coupures répétitives de courant.

Ces usagers ont signifié leurs mécontentements. Thierry Capo, directeur territorial, a expliqué : « On fait des plans sur trois ans avec, tout

d'abord, une prévision d'entretien sur deux ans pour travailler sur les causes et conséquences, avec un programme d'élagage et etc ». Il a évoqué la répartition d'interrupteurs avec installation de télécommandes qui permettraient de gagner du temps lors de coupures pour un coût de 25 000 €. Il a, en outre, annoncé pour 2024, la dépose de la ligne aérienne qui présente des problèmes pour en créer une enfouie. Ainsi, ce seront 350 000 € qui seront investis sur un an. Les questions des usagers ont alors porté sur la possibilité d'installation de groupes électrogènes, la défaillance de l'application internet, les temps de dépannage et les dédommagements financiers.

A suivi, une table ronde en mairie en présence des maires des deux communes et d'élus. Le maire de La Tour-sur-Orb a in-



Les représentants d'Enedis face à des usagers mécontents.

sisté pour obtenir l'installation de groupes. Il lui a été répondu qu'il n'est pas possible d'en installer partout. Mais, selon Christian Garach : « Quatre pourraient être stockés, en

prévision, sur le parc de l'intercommunalité ». Il n'a pas été caché que « l'année 2023 semblerait difficile et que des visites de lignes par drone seraient réalisées ».

Bédarieux

L'AFM Téléthon à l'heure des comptes

Christian Garach, pour qui c'est maintenant devenu une tradition, a tenu à saluer l'implication de tous au profit de l'AFM Téléthon.

Après les remerciements de rigueur, il a eu une pensée pour les bénévoles : « C'est grâce à eux que tout peut être réalisé ». Le maire de Bédarieux, Francis Barsse a dit : « Le Téléthon est devenu maintenant quelque chose de très important et c'est pour nous une fierté ». S'adressant aux bénévoles : « Vous êtes un groupe impressionnant y compris les nombreux seniors ». Pour Pierre Mathieu, président



Un chèque de 15 181 € a été remis à l'AFM Téléthon.

de Grand Orb : « Vous êtes des fédérateurs du territoire ». Il a demandé « de continuer votre œuvre, votre action est for-

midable ! ». Brigitte Villar, de la coordination Béziers Hérault Ouest, a parlé du laboratoire de biolo-

gie médicale de Généthon où œuvrent les chercheurs. Elle a souligné le rôle essentiel qu'ils jouent dans la recherche.

Le président de L'âge d'Orb de l'Imbaise du Poujol-sur-Orb a dit que son association avait fait un don de 1 100 €, appuyé par les dires du maire Yves Robin qui a précisé que « l'association de mon village a toujours historiquement participé au Téléthon ».

Avant que tous se retrouvent autour du buffet, a eu lieu le moment solennel qu'a été la remise du chèque, à l'ordre de l'AFM, qui s'élève cette année à 15 181 €.

Quarante

Des riverains excédés par les rues encore souillées



Les habitants n'en peuvent plus des crottes.

PHOTO ILLUSTRATION

Faisant fi des recommandations et interdictions de laisser faire leurs besoins de leur animal de compagnie sur la voie publique, certains propriétaires de chiens par inconscience ou par provocation persistent à souiller la voie publique.

Venir vivre dans un village ou à la campagne, c'est aussi respecter l'environnement et le voisinage. Il est pourtant facile de faire quelques dizaines de mètres à pied ou en voiture pour accompagner son toutou et lui

laisser la liberté de jouer, gambader et faire ses besoins naturels sur les nombreuses friches qui entourent le village. Il y a toujours eu des chiens à Quarante notamment détenus par les nombreux chasseurs mais ceux-ci sont attachés à leurs compagnons et ont un comportement plus responsable.

Alors un peu de civisme, de grâce, en divers endroits du village, des sacs prévus pour le ramassage des déjections sont à la disposition des promeneurs !

Causses-et-Veyran

Un lâcher de truites au plan d'eau Prats-Poujol samedi

Le conseil municipal, réuni récemment en séance ordinaire, a pris connaissance de l'avant-projet de l'aménagement de la rue du stade présenté par le cabinet Gaxieux. Une réunion sur site aura lieu prochainement. Par ailleurs, le conseil, à l'unanimité, des membres présents, a accepté les nouveaux tarifs des copies à l'unité qui sont proposées, pour les copies en noir et blanc à 0,033€ et en couleur à 0,035€.

Le maire a, en outre, demandé aux membres du conseil de finaliser l'organisation du spectacle musical qui aura lieu le **11 mars**, en prévoyant la venue d'un producteur de vins qui présentera et fera déguster ses produits. Suite à une entrevue entre un propriétaire de Causses-et-Veyran et plusieurs élus, un dialogue a été établi en vue de la mise en place d'un écoportail sur le site de la plaine. À ce jour aucun document d'urbanisme ni de permission de visite du site n'a été reçu en mairie, de ce fait



La fédération de pêche procède à un lâcher de truites.

le conseil municipal sursoit à toute décision.

En fin pour clôturer la séance, le conseil municipal a été informé que la fédération de pêche organise un lâcher de truites au plan d'eau Prats-Poujol ce **samedi 18 février** et que pour pouvoir pêcher, il est nécessaire d'acheter une carte de pêche dans les bureaux de tabac de Murviel-lès-Béziers ou Cessenon-sur-Orb.

► Correspondant Midi Libre : 06 60 21 90 16